3ABI regroupe 49 communes de Bièvre-Chambaran

L'Association a été créée le 10 septembre 2009 à la demande de la BAI, à l'initiative de la communauté de Commune Biévre-Liers et des CCAS de 20 communes adhérentes. Une convention a été signée avec la BAI.

En 2012, l'Association comptait 39 communes en incluant Bièvre Chambaran et, depuis le 1er janvier 2015, 49 communes (sauf La Côte-Saint-André qui relève du CCAS), sur un secteur de 500 km^2 pour une population de 39 000 habitants.

L'Association, aux valeurs de dignité, respect et partage, sans apriori idéologique ou culturel, compte 80 bénévoles et une salariée, soit 10 à 12 bénévoles à chaque distribution de colis.

Les bénéficiaires sont retenus sur des critères de ressources très précis avec le reste pour vivre. Une étude sur leur situation économique est faite par une conseillère en économie sociale sur la famille, afin de déterminer si elle est en situation de vulnérabilité ou de fragilité passagère.

Jour de distribution à 3ABI

Les bénéficiaires participent au processus par une participation financière solidaire de 1,80 €/adulte et de 0,9 €/enfant de moins de 12 ans.

Lors de la remise de leur colis, ils peuvent partager un moment de convivialité avec les bénévoles.

Pour les actions d'accompagnement et d'insertion sociale, les bénéficiaires sont plutôt orientés sur les structures sociales existantes du territoire lorsque les besoins sont repérés. Cela représente 125 foyers et 271 bénéficiaires par semaine

L'association possède trois camions frigorifiques pour le transport des denrées avec 24 chauffeurs bénévoles pour venir à deux sur la BAI à Sassenage.

Ils sont installés dans de grands entrepôts de 600 m^2, très bien aménagés et qui leur appartiennent. Ils possèdent plusieurs frigos simple ou double pour les produits frais.

L'association s'approvisionne à la BAI pour un tonnage de 74 657 Kg brut/an réparti entre LCSA (59 400) et SJDB (15 257).

Elle a développé des partenariats très importants autour de sa mission (pas de gaspillage, bien se nourrir), avec des producteurs locaux de qualité, des donateurs, des associations caritatives. Ainsi, elle fait des ramasses plusieurs fois par semaine auprès de grandes surfaces alimentaires de plusieurs villes.

Des dons leurs sont offerts par un maraicher (Les Jardins de Marettang), par un traiteur (Guillot) et des producteurs de légumes.

Sur le site de Saint-Jean-de-Bournay, une entente est faite avec la Croix-Rouge de Bourgoin pour le surplus des produits secs.

La Communauté de Communes Bièvre-Valloire leur verse une subvention de 1,10 €/habitant pour l'achat de frigos.

Ils sont sur un système informatique TICADI pour la gestion des produits et participent à la grande collecte annuelle de la BAI.

Christel JOLLY (en noir sur la photo), vient d'être élue au Conseil d'Administration de la BAI lors de la dernière AG.

Siège social : Mairie - 409 Grande Rue - 38770 Saint-Siméon-de-Bressieux.

Deux lieux de distributions :

- ZA Les Meunières - 95 rue Elsa Triolet - 38260 La Côte -Saint-André, les lundis et mercredi après midi à 14h.
- Ancienne école Jules Vernes (derrière la mairie) à Saint-Jean-de-Bournay 38440 les mardis après-midi à partir de 16h.